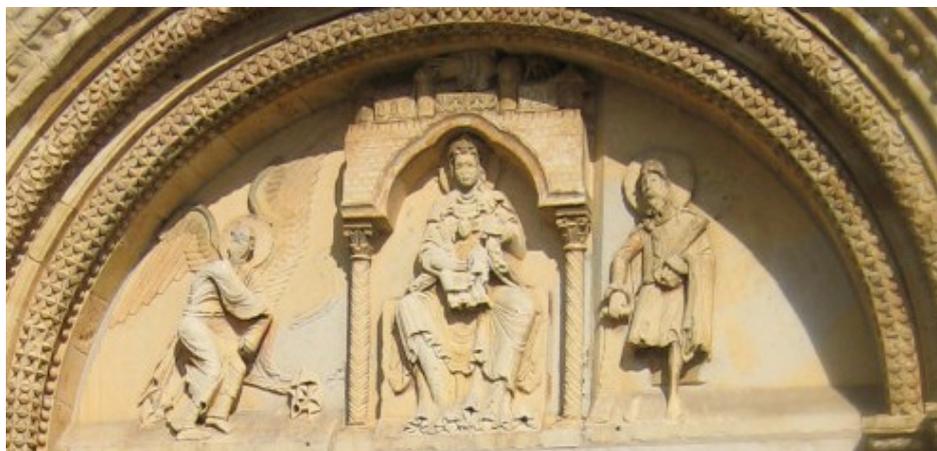


TERRES ET SEIGNEURS EN DONZIAIS



Tympan de Donzy-le-Pré – Sceau de Mahaut de Courtenay



(CHÂT. DE DONZY)

VILLIERS ET MÉNESTREAU

(MÉNESTREAU)





Le château de Villiers, dans un vallon au milieu de vertes prairies, est une ancienne forteresse féodale du XV^{ème} siècle, entourée à l'origine de douves alimentées par le ruisseau de Presle. Il a été profondément modifié au fil du temps, mais conserve belle allure avec ses tours d'angle et sa chapelle gothique.

Encore faut-il lever une ambiguïté : sous le nom de « *Motte de Villiers* », certains actes désignent en fait la Motte-Josserand. On trouve ainsi en juillet 1248, Josserand de la Rivière qui rend hommage pour « *Villiers, près Donzy* », à la comtesse de Nevers. En 1413, un acte de foi et hommage fait à Charles de la Rivière, comte de Dammartin, par Jean Gentil, écuyer, garde de son château de la Rivière, du « *fief de la Motte-de-Villiers, à lui appartenant à cause du don à lui fait par Jean de Seuilly* »¹ (ndlr : Jean de Sully, sgr de la Motte-Josserand). Le 18 novembre 1446, hommage rendu au comte de Nevers par Huguette de Corvol, veuve de Perrinet Gressart, à savoir les murailles et place de Villiers avec deux moulins ; il s'agit là encore de la Motte-Josserand.

Villiers, à Ménestreau, était généralement considéré comme associé à Nanvignes, devenue Menou.

Pourtant ce rattachement ne serait intervenu qu'assez tardivement et Villiers – ou une partie de ce fief – paraît avoir eu sa propre histoire au préalable. Mais cette terre, comme celle de Ménestreau et le grand fief de Nanvignes, ont aussi été divisées et il est malaisé de suivre la dévolution des différentes parties.

¹ Marolles, col. 754

1/ **Jeanne GRASSET, dame de Villiers**²

On ne sait rien d'elle, mais ce nom est une transformation courante de celui de Perrinet Gressart, capitaine de routiers qui tenait toute la région au début du XVème siècle...

X 1439, **Guillaume de RODON**, eyr, sgr de Villiers et Ménestreau par all. (1439), eyr d'écurie du Cte de Nevers en 1477³, homme d'armes (montre de 1467)⁴, exempté du Ban de Nevers en 1478 et 1479⁵ (*fils de Georges, sgr de Cressy, près Bourbon-Lancy, Luzy et la Roche-Millay*). Sa sœur *Marguerite ou Isabeau, dame de la Garenne à Cressy X Jean Le Bourgoing, sgr de Faulin*

D'où :

- *Guillaume, sgr de Cordas, près Vandenesse, et post.*
- **Germain, qui suit**

2/ **Germain de RODON**

Eyr, sgr de Villiers et Ménestreau

X v. 1470, **Jeanne de FONTAINES**

4/ **Blaise de RODON (+ avt 1533)**

Sgr de Villiers⁶ et de Saint-Georges (à Corvol-l'Orgueilleux), Gentilhomme de la Ctesse de Nevers, partage ses biens en 1530

X 1500, **Jeanne (de) BONGARS** (v. 1480) (selon Villenaut ?)

(ou Jeanne des PAILLARDS, dame de Courfraud, à Douchy-Montcorbon (45, proche de Charny), fille de Jean...)⁷

D'où :

- **Madeleine, qui suit**
- *Renée ou Catherine, dame de Courfraud... X1 ou 2 Hector de Blondeau, sgr de Villefranche-St-Phal et Dicy, en Sénonais, Lt pour le Roi en Champagne, X2 ou*

² Source : Villenaut art. Rodon (pp. 396 et 397)

³ Marolles p. 579

⁴ Marolles, p. 387

⁵ Marolles pp. 104 et 105

⁶ Cité en tant que tel dans un hommage de J. de Bongars, sa veuve (Marolles, col. 566)

⁷ Source : « Histoire d'un château-fort : Coufraud à Douchy » par Paul Gache (in Bulletin de la Société d'Emulation de Montargis)

1 Claude Daubreau (ou de Hobereau ou d'Aubereau ou d'Aubriot...etc, eyr, sgr de Corsevault ou Courfraud

5/ Madeleine de RODON

Dame de Villiers, St-Georges et Roussy (Corvol-l'Orgueilleux)

X avt 1537, **Louis Ier BLOSSET** (+ avt 1579), sgr de Fleury, puis de St-Georges et de Villiers, en Donziais, par all. ; issu d'une vieille famille de Normandie, implantée en Nivernais (*fils de Jean, sgr du Plessis-Pâté (Marcoussis, 91), St-Maurice-Thizouaille et Fleury, lui-même fils de **Charles**⁸ et Charlotte de Mornay ; et d'Anne de St-Julien, dame de Brécy*).



En Ile-de-France et Nivernais ; « *Palé d'or et d'azur au chef de gueules chargé d'une fasce vivrée d'argent* »

D'où :

- **Louis, qui suit**
- *Blaise, sp*
- *François, sgr de St-Georges, sp*
- *Henri, tué devant Poitiers dans l'armée calviniste (Aout 1569), sp*
- *Philippe, sgr de Fleury en Pie, Roussy...X Anne d'Imonville d'où post.*

Nota : Pour Villenaut c'est bien Villiers à Ménestreau que tiennent les Blosset à cause du mariage Rodon. La possession antérieure de Villiers-le-Chatel (91) par Charles Blosset, par son alliance avec une Mornay ne doit pas créer de confusion.

Les Blosset continuent, semble-t-il, à détenir Villiers, au moins en partie, jusqu'à Ravan X Marie de Loron en 1642.

⁸ « **Charles Blosset** , fondé de la procuration de son père en 1462, fit faire la chevauchée de la justice en présence du procureur du roi de Montlhéry et autres personnes au nombre de 59. Maître d'hôtel de la reine en 1453, au partage de 1462, il eut les seigneuries de Saint-Maurice-en-Thizouailles et Fleury. Il épousa Charlotte de Mornay dont il eut : 1° Christine de Blosset, veuve en 1510 de **Pierre des Ulmes, écuyer, seigneur de la Maisonfort-Bitry** , et 2° Jean de Blosset, écuyer, seigneur de Fleury, épousa en 1499 Anne de Saint-Julien dont il eut **Louis de Blosset, seigneur de Fleury, Saint-Georges et Villiers** qui épousa avant **1537 Madeleine de Rodon**, auteur du rameau de Fleury. » (Source : site du Vieux-Marcoussis)

6/ Louis II BLOSSET

Sgr de Villiers et de Fleury-la-Vallée, La Motte et Bassou (par all.), Chambellan du duc d'Alençon, Capitaine huguenot aux côtés de Marafin, capitaine de Vézelay....puis **réfugié à Genève après la St-Barthélémy**.

Louis de Blosset (*sieur de Fleury et Villiers*) : le 23 XI 1562, accusé d'avoir volé 2000 livres à François Vasseur, marchand à Paris, il fait l'objet d'un mandat d'arrêt, lancé par le parlement de Paris contre lui, le capitaine Le Boys de Mérielle et **François de Marrafin** (et autres complices) ; ses biens, dont la saisie est ordonnée le même jour, doivent servir à rembourser le plaignant, suite à un arrêt pris le 4 XII 1562 par le parlement [AN : X / 2a / 130, folio 57 recto] ; le 27 IX 1567, il participe à la prise d'Auxerre, ce qui lui vaut d'être condamné par le parlement de Paris, qui ordonne sa mise aux arrêts le 28 II 1569 ; peu après, le 3 VIII 1569, il s'empare du château de Régennes, d'où il est délogé par les armes le 24 VIII suivant, puis il prend de force Chablis et Mailly-le-Château ; capitaine de la garnison huguenote de Vézelay, il résiste victorieusement à un siège de la ville par les catholiques, en octobre 1569 ; il quitte la France après la nuit de la Saint-Barthélemy, s'inscrivant comme *habitant de Genève* le 6 IX 1572. (Source : site de P. Le Clercq « Les Protestants dans l'Yonne au XVIème siècle »)

X 23 mai 1553, **Antoinette de MANIEUX** (*fille d'Antoine, sgr de la Motte-de-Nesvoy et St-Bault, et de Perrette Bailly*), d'où : **Ravan, qui suit**

X2 Catherine (ou Antoinette) d'ARDENAY (*fille de Paul, sgr d'Ardenay et de la Forçonnerie, et Marie Aimé*) (X1 Guillaume de Tullières), sp

7/ Ravan BLOSSET (+1589 empoisonné, Sancerre)

Sgr de Villiers, puis de Coulon, Pouques (Lormes, 58) et Parjot (id.) par all.

X 27 aout 1582, (contrat du 7 aout, à Corbigny), **Marie TIXIER** (*fille de Paul Tixier, et Juliette Migé, dame de Parjot et Pouques, dame de Coulon, acquis étant veuve en 1597 des héritiers de François de Montsaunin, sgr de Coulon ; elle-même fille de François Migé, licencié-es-Lois, Lieut. gén. au Baillage de Nevers, cité en cette qualité dans de nombreux actes*⁹, sgr de Lupy et Pouques, et de Claude Olivier)

⁹ ÉPIDÉMIES. — Sentence rendue le 12 mars 1525 par François Mige, licencié en lois, conseiller de haute et puissante princesse madame la comtesse de Nevers et lieutenant général au bailliage de Nivernois, par laquelle il ordonne que les sergents de Madame demeurant à Nevers, seront contraints à visiter trois et trois, ou des trois les deux, et à défaut de deux l'un des trois, par chacune semaine, toutes les maisons pestiférées, afin de les faire vider ; à cette pièce est encore appendu le sceau du bailliage en cire rouge recouverte de papier portant l'écu aux armes de Nevers avec la légende : SCEL DU BAILLIAGE DE NIVERNOIS (Arch. de Nevers, par Boutillier, 1876)



Château de Coulon (Mouron-sur-Yonne, 58), foyer du protestantisme



« *Album amicorum* »¹⁰ du sieur Tixier (Heidelberg, Nivernais, 1576) ; témoignage d'un voyage estudiantin fait en Allemagne par un jeune homme du Nivernais.

Il existe, entre les personnes qui ont possédé ce livre de 1576 à 1682, la filiation suivante : Louis de Blosset, seigneur de Coulon (paroisse de Mouron, dans le Nivernais) en 1682 (et mort en 1693), était l'arrière-petit-fils de Ravan de Blosset seigneur de Villiers (mort en 1589) et de Marie Tixier dame de Coulon (morte en 1604), elle-même fille de Paul Tixier seigneur de Coulon. Ce Paul Tixier était peut-être le « *sieur Tixier* » possesseur de cet Album.

8/ Louis III BLOSSET

Sgr de Villiers¹¹, **Coulon** et Pouques, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi

¹⁰ Apparus dans les universités protestantes allemandes au xv^e siècle, les *alba amicorum*, parfois aussi appelés *philotheca*, sont pour ainsi dire les miroirs de l'humanisme. Reflets des vertus prônées par les lettrés et les élites d'alors, les livres d'amitié se présentent la plupart du temps comme des livres reliés, souvent dans un format à l'italienne, mais parfois aussi comme un ensemble de feuillets mobiles. Tenus, dans un premier temps, par des professeurs et par des étudiants lors de leurs voyages d'études durant lesquels les rencontres « d'amis » imprégnés de culture savante sont fréquentes, les livres d'amitié deviennent rapidement un objet de prestige et connaissent leur apogée durant la seconde moitié du xv^e siècle.

X 21 aout 1608, **Marie de LORON**, dame de Certaines (Cervon, 58) (*filie de Lazare, sgr de Domécy, et Claude de Certaines, dame de Certaines*)



9/ Ravan BLOSSET

Sgr de Villiers et Certaines, capitaine au régt. de Langeron

X 1642 **Marie de LORON** (*filie de Gédéon, sgr de Tharot, et Marie de Rieux*)

D'où François, sgr de Coulon et de Certaines, qui paraît ne plus détenir Villiers

Cette part de Villiers a sans doute été vendue à Marie Brisson (cf. infra) qui reconstituait le vaste ensemble autour de Nanvignes

On trouve également vers 1575, Villiers et Ménéstreau en partie, chez Jean de La Rivière, à qui ces parts ont sans doute été cédées avec Nanvignes vers 1550.

1/ Jean de LA RIVIERE

Co-sgr de Seignelay et de Quincy-le-Vicomte, sgr de Nanvignes, Villiers et Ménéstreau en partie, **par acquisition sur la comtesse de Nevers vers 1550**, lieutenant du gouverneur de Bresse, Bugey et Valromey (*fils de François, vcte de Tonnerre, et de Madeleine de Savoisy*)



En Nivernais : « de sable à la bande d'argent »

X **Isabeau de DINTEVILLE** (*filie d'Antoine et de Barbe de Sainte-Maure, bonne de Grignon, des Ste-Maure de Bourgogne*)

D'où :

¹¹ Cité en qualité de sgr de Villiers, mais demeurant à Coulon, comme témoin d'un dénombrement de la terre de Lupy pour Françoise Migé, en 1605 (Marolles, col. 131)

- **Claude, qui suit**
- *Madeleine X Hubert de La Rivière (br. de Tonnerre)*
- *Charlotte X Olivier de La Rouère*
- *Marguerite X Claude de La Chambre*
- *Françoise X Edme de Fontenay*
- *Barbe X Antoine de Bus*

2/ Claude de LA RIVIERE, dame de Nanvignes en pie, Villiers et Ménestreau¹²

X **Claude II de ROCHEFORT-LUCAY**, sgr de Luçay (Luçay-le-Mâle en Berry), Sigy, Suilly, Gie et Reveillon (*fils de Claude et de Catherine de La Magdelaine de Ragny*), - sur ce personnage **cf. fiche Réveillon -**.



D'où :

- *François, bon de Luçay, d'où post.*
- *Louise X Jacques de Menou, sgr du Mée*
- *Claude, dame de Réveillon – voir cette notice - X Antoine du Roux*

Cette part de Nanvignes, avec une partie de Villiers et Ménestreau, est vendue à Marie Turpin, veuve de Guillaume Tenon, en 1607

1/ Marie TURPIN (...-1620)

Dame de Brosselair (*filie de Jean IV Turpin, seigneur de Vauvredon, des Bordes et de Brosselair, conseiller au parlement de Bretagne puis conseiller au grand conseil 1571 et Françoise Acarie, dame de Liffermeau, de l'Ecluse et Janury*) ; **elle rachète la part de Nanvignes, Villiers et Ménestreau détenue par Claude de La Rivière.**

¹² **Marolles, p. 272 : 1575**, hom. de Claude de La Rivière, femme de noble seigneur Claude de Rochefort, baron de Sigy, et **à cause d'elle seigneur de Ménestreau et de Villiers – voir cette notice -**, lesdites terres advenues à la demoiselle par partage des biens et successions de feu noble seigneur Jean de La Rivière, seigneur du lieu, baron de Seignelay, et d'Isabeau de Dinteville, ses père et mère, fait avec noble seigneur Hubert de La Rivière, sgr de Corvol et de Quincy, vicomte de Tonnerre, Madeleine de La Rivière sa femme, mess. Edme de Fontenay, chvr de l'Ordre, l'un des gentilshommes de sa majesté, Françoise de La Rivière sa femme, demoiselles Barbe, Marguerite et Charlotte de La Rivière, ses sœurs, **pour les terres de Ménestreau et de Villiers.**



X 1580, **Guillaume III TENON** (1550-1598 à Saincaize), eyr, sgr de Nanvignes – **voir fiche Menou** - en pie, Toutsol et Rémerou, conseiller du Roi, Trésorier de France à Bourges, qui réunifia la terre de Nanvignes, tâche achevée par Marie Turpin sa veuve (*fils de Guillaume II, sgr de Nanvignes et Fonfaye, et de Antoinette de Grandrye*)



D'où :

- Marie X1 Pierre Chaludet X2 Pierre de Brinon
- **Guillaume IV, qui suit**
- **Charlotte X Jean Desprez, d'où Jeanne Desprez X Aré Brisson, d'où Marie, ci-dessous**

9/ Guillaume IV TENON

Sgr de Nanvignes en Pie (1580-....) à la fois du chef de son père et par all. ; **unificateur des terres de Nanvignes, Ménestrea et Villiers**

X 1614 **Marie BRISSON** (1601 Nevers-...), sa nièce, dame de Nérondes, **Nanvignes en Pie, Ménestreau et Villiers** (*fille d'Aré Brisson, sgr de Nérondes, médecin du Roi X 24 juil 1597, Jeanne Desprez¹³, dame de Nanvignes, Ménestreau et Villiers en partie, elle-même fille de Jean Desprez et Charlotte Tenon, cf. supra*)



X2 1617 **Claude Alexandre de CHOISEUL**, bon d'Esguilly, capitaine au régt. de Navarre, tué au siège de Nègrepelisse) (*fils de François de Choiseul, sgr de Chevigny, et de Françoise d'Esguilly*), d'où Claude X Georges de Reugny (**cf. fiche le Tremblay**, à Fontenoy), *sp viable*

(Nota : son propre neveu **François de Choiseul-Chevigny** s'installe à **La Rivière** par son mariage en 1665 avec l'ultime héritière : Paule de La Rivière – **voir cette notice** -.)

¹³ Confirmée dans la noblesse des Desprez par un arrêt de la Cour des Aydes de 1633

X3 1625 **François de MENO**, sgr de Charnisay et Chiron (Berry), sgr de Nérondes, Ronceau ; sgr de Nanvignes par all., Gentilhomme de la Chambre du Roi, **donne son nom à la terre de Nanvignes**, présent au siège de la Rochelle (1628), Cdt d'Oléron (*fils de François de Menou, et de E. de Raguier*), d'où Armand-François, qui suit



Château de Charnizay (Indre-et-Loire)

En Perche, en Touraine, puis en Nivernais : « *de gueules à la bande d'or* »

10/ Armand-François de MENO (1627-1703)

Sgr de Charnisay, Mis de Menou (lettres patentes de 1697), **reconstructeur du château**, lieutenant aux Gardes, retiré à Nanvignes après une blessure à Montmédy, en 1657, il entreprend la construction du château actuel, achevée en 1677.



L'histoire de Villiers se confond dès lors avec celle de Nanvignes, devenu Menou, vaste fief de plus de 2000 HA, dont une grande partie en forêts...
